

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 novembre 2022

---

RÉVÉLATIONS DES UBER FILES ET AU RÔLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
DANS L'IMPLANTATION D'UBER EN FRANCE - (N° 295)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 30

présenté par  
M. Plassard

à l'amendement n° 23 de Mme Simonnet

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Aux alinéas 4 et 8 de l'amendement n°23, supprimer les mots "et d'autres décideurs publics".

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à recentrer la portée rédactionnelle du présent amendement.

En effet, cette proposition de résolution ne vise rien de plus qu'à essayer d'atteindre la probité du président de la République en enquêtant à son encontre.

Il ne semble donc pas nécessaire d'y inclure, par voie d'amendements, "d'autres décideurs publics" dans cette entreprise de communication politique.